



# ////////// **FO** //////////// **Déclaration Force Ouvrière** ////////////

développement de l'intéressement ou de la participation comme mesures de « partage de la valeur ajoutée » au lieu du versement de salaires. Outre qu'il s'agisse là de mesures à la discrétion de l'employeur qui ne concernent que certains salariés, c'est en plus le remplacement du salaire par des formes de rémunération qui ne constituent aucun droit.

En outre, il est prévu de nouvelles exonérations de cotisation pour les travailleurs indépendant percevant un revenu équivalent au SMIC, avec l'objectif affiché de leur faire bénéficier des réductions de cotisation salariales ou patronales qui ont été réalisées lors du précédent quinquennat. Pour Force Ouvrière, c'est donc encore l'affaiblissement des ressources de la Sécurité sociale, soit par une perte sèche s'il n'y a pas de compensation ou alors devra-t-on s'attendre à une fiscalisation accrue.

Par ailleurs dans le cadre des dispositions à venir sur le prime transport celle-ci se contente d'adapter temporairement le régime fiscal attaché à la prime transport.

Face à l'augmentation des prix du carburant, il aurait été opportun de généraliser le bénéfice de la prime transport à tous les salariés qui ne peuvent pas se rendre sur leur lieu de travail autrement qu'en utilisant leur véhicule personnel.

Pour Force Ouvrière, cet ensemble de mesure poursuit donc la transformation de notre modèle social. FO revendique un modèle social fondé sur un financement par les cotisations sociales, avec un partage des richesses produites dans l'entreprise par le salaire. Elle rappelle donc sa revendication d'importance majeure d'augmentation générale des salaires et du point d'indice.

Conscient de la fragilité croissante des ménages nous prenons acte de ces mesures parce qu'elles répondent à une situation d'urgence toutefois nous regrettons ici qu'elles se traduisent par un manque de ressources pour la Sécurité Sociale.